

FRANCE – Pas d’essais sur des sites initialement envisagés

Par Anne FURET

Publié le 28/02/2007

Fin mars, plusieurs maires, dont ceux de Fronton, Monclar-de-Quercy et Mansonville, ont reçu des lettres du ministère de l’Agriculture (DGAI) les informant que les sites initialement envisagés pour des essais de PGM sur leurs communes n’ont finalement pas été retenus. La DGAI justifie ses décisions par les “résultats de l’enquête de terrain, par exemple du fait de la proximité de parcelles de maïs conventionnel”. Les essais autorisés pour l’année 2007 sont publiés sur le site <http://www.ogm.gouv.fr> sans les noms des communes.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-pas-dessais-sur-des-sites-initialement-envisages/